



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

produits pétroliers

Question au Gouvernement n° 3429

Texte de la question

VENTE DE PÉTROLE

PAR L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE

M. le président. La parole est à M. Yves Cochet, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Yves Cochet. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre, mais si Mme Lagarde veut y répondre, j'en serai très honoré.

La semaine dernière, l'Agence internationale de l'énergie a décidé de vendre 60 millions de barils de pétrole et de le faire au cours d'un seul mois, soit à peu près 2 millions de barils par jour. C'est une circonstance tout à fait exceptionnelle puisque, depuis trente-huit ans que l'agence existe, ce n'est que la troisième fois qu'une telle décision est prise.

La raison officielle est qu'il faut faire baisser les prix du pétrole et peut-être, pour nos concitoyens, les prix de l'essence à la pompe. Je crains, hélas, que la vraie raison ne soit plutôt la peur de la récession. En effet, le président Obama notamment estime que le premier semestre 2011 ressemble un peu au premier semestre 2008 et il ne voudrait pas que le second semestre 2011 ressemblât au second semestre 2008.

Je crains que ce ne soit un double échec. D'une part, les prix ne vont pas baisser à la pompe parce que le pétrole remonte déjà sur le marché new-yorkais. D'autre part, le message est très mauvais du point de vue symbolique ; il revient à dire à nos concitoyens, aux investisseurs et aux pays de l'OPEP, ne vous inquiétez pas, si le prix du baril augmente, on relâchera des réserves stratégiques et on fera baisser les prix.

Croyez-vous, monsieur le Premier ministre, que ce soit le rôle des réserves stratégiques de faire de la régulation économique des prix du pétrole, et, si jamais les prix remontaient encore, seriez-vous prêt à demander à l'Agence internationale de l'énergie de s'exposer une nouvelle fois à ce double échec ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR et sur quelques bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. Éric Besson, ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique.

M. Éric Besson, *ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique*. Vous avez raison, monsieur le député, c'est une décision très importante qui a été prise la semaine dernière, à l'initiative de plusieurs pays, dont les États-Unis et la France, avec l'aide d'ailleurs du ministère des affaires étrangères. Nous avons décidé de remettre sur le marché 60 millions de barils sans toucher à nos stocks stratégiques. Je vous rassure, si tant est que vous vouliez l'être, les stocks seront bien supérieurs aux 90 jours dont nous avons besoin.

C'est la troisième fois qu'une telle décision est prise. La première fois, c'était après une guerre, la deuxième fois après l'ouragan Katrina. C'est la première fois que nous opérons de façon déterminée, dans un contexte hors rupture d'approvisionnement.

Pourquoi l'avons-nous fait ?

D'abord, comme vous l'avez dit, pour des raisons conjoncturelles : nous voulons obtenir la baisse du prix de l'essence à la pompe pour nos concitoyens, pour celles et ceux qui travaillent, pour nos entreprises. L'effet est relatif, vous avez raison, puisque c'est une baisse de 2 à 4 centimes à la pompe que nous observons, sans que cela coûte un centime d'euro à l'État - je vous rappelle que la baisse de 2 centimes grâce à la TIPP flottante avait coûté 1 milliard d'euros à l'État.

Il y a une seconde raison conjoncturelle : la croissance est bien orientée, il s'agit de la conforter. Mais cette décision a aussi une dimension structurelle : désormais, les spéculateurs savent que les pays consommateurs peuvent se mettre d'accord et décider, à tout moment, de mettre des barils de pétrole sur le marché.

Pour le reste, nous n'avons rien à masquer. Vous connaissez notre politique énergétique, elle est simple : efficacité énergétique, développement des énergies renouvelables et appui sur le socle nucléaire, qui nous permet à la fois d'être compétitifs, de préserver notre indépendance nationale et d'avoir, vis-à-vis des consommateurs, des clients et des entreprises françaises, une électricité peu chère.

Données clés

Auteur : [M. Yves Cochet](#)

Circonscription : Paris (11^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3429

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Industrie, énergie et économie numérique

Ministère attributaire : Industrie, énergie et économie numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 juin 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 30 juin 2011